

05/11/2018 - Un cadre clair pour les plateformes de crowdfunding en Europe – Anne Sander (LR, PPE, Fr)

Anne Sander, députée européenne (LR-PPE), se félicite de l'adoption, ce lundi, par la commission des Affaires économiques et monétaires du Parlement européen, d'un nouveau cadre pour les plateformes de crowdfunding en Europe.

Le crowdfunding est un outil innovant de financement des entreprises, notamment des PME et des start-up. Le but de ce cadre est double. Il permet d'une part, aux plateformes d'offrir leurs services partout en Europe et ainsi d'élargir le vivier d'investisseurs. D'autre part, il met en place des règles uniformes en terme de transparence, d'information et de protection des investisseurs.

« Je me félicite de l'adoption de ce rapport. Aujourd'hui, les PME et les start-up ont des modèles de développement très divers qui nécessitent des sources de financement plus diversifiées. Il est nécessaire de développer des solutions alternatives à la fois plus flexibles et mieux adaptées à leurs besoins », a déclaré Anne Sander.